

# RENSEIGNEMENTS UTILES

### MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CIAS

Piège Lauragais Malepère Antenne villasavary: 04.68.24.72.35

### PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistance Sociale sur rendez-vous au 04 68 23 55 82 Assistance Sociale M.S.A sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

### MÉDIATHÈQUE

Tél. 04.68.23.57.19 Horaires d'ouverture :

le mardi de 16h00 à 18h30, le mercredi de 16h00 à 18h30 le vendredi de 15h30 à 19h00 **Bénévoles**: Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Chantal KAAS.

### ÉCOLE

Tél. 04 68 94 81 55 Horaires: 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

### **PÉRISCOLAIRE**

ALAÉ (Accueil Loisirs Associé à l'École) Tél.: 04 68 23 53 61 Responsable: Nina DE PAOLI Horaires: 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi Pour les inscriptions, veuillezvous adresser à la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère – Service Enfance jeunesse au 04.68.76.69.40 ou par courriel: jeunesse@ccplm.fr

### CANTINE

### Horaires:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 10h30 Tél. **04 68 94 90 38** 

**ALAÉ** de 12h00 à 13h20 (strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

Personnel permanent: Corinne RASO, Thomas-Alexis PEREZ

# AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 68 94 26 25
Horaires d'ouverture:
du lundi au samedi
de 8h30 à 11h00
Départ du courrier:
du lundi au vendredi: 14h30
et samedi à 11h

### **TRÉSORERIE**

Place du foirail - 11150 BRAM Accueil téléphonique toute la journée: 04 68 76 14 06 Ouverture au public du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

### PAROISSE CATHOLIQUE

Les cours de Catéchisme ont lieu salle Vielmas, le vendredi de 17h15 à 18h15, pour les enfants à partir de 6 ans.

Contacts: Paroisse Saint Michel en Lauragais:
04 68 23 14 45
ou Sœur Andrée LANIO:
06 16 47 86 07

Une messe mensuelle est célébrée en notre église le vendredi à 17h30 (horaire d'hiver), à 18h00 (horaire d'été).

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

La collecte des ordures ménagères:

Pour le village: lundi et jeudi

Écart de la RD33 et route de Villepinte: mercredi

Pour les autres écarts: jeudi

Les caissettes jaunes: lundi matin

Il est rappelé que les sacs noirs et les caissettes ne doivent être sortis que la veille des collectes au plus tôt, afin d'assurer la salubrité des rues du village.

Nouvelles consignes de tri:

### Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES se trient!



# SERVICE DES URGENCES Gendarmerie Tél. 17 Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70 Pompiers Tél. 18 SAMU Tél. 15 Numéro d'Urgence Tél. 112 SAMU Social Tél. 115

Service de Pompes Funèbres ...... Se renseigner à la Mairie

## **SERVICES DE DÉPANNAGE**

### ENEDIS

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau.

- Service clients particuliers:09 69 32 18 57
- Service clients professionnels:09 69 32 18 58
- Service clients entreprises: 09 69 32 18 99

Pour joindre le service dépannage électricité: 09 72 67 50 11

Courriel: serviceclients-lr@enedis.fr Courrier: Service clients ENEDIS TSA 90001 – 11780 Narbonne Cedex

### **SAUR**

Contact courrier: Saur - TSA 60001 34988 Saint Gély du Fesc Cedex Pour toute question: 04 34 20 30 00 (du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00) Pour tout dépannage: 04 34 20 30 07

CITEO

(astreinte 24h/24)

Pour gérer votre compte 24 h/24, 7 j/7:

www.saurclient.fr

(espace mon compte) Votre point d'accueil:

7 Avenue de Catalogne 11300 LIMOUX Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vendredi de 9h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)

### **VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR UN ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU**

**TÉLÉPHONIQUE?** Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet **dommages-reseaux.orange.fr** 

### **SERVICE DES ANIMAUX ERRANTS**

Covaldemii

Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois. Route de Pexiora

11400 Saint Martin Lalande

Tél: 04 68 23 68 42 Port: 06 18 38 68 52 E-mail: sae@cccla.fr

### Ouverture aux communes:

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 Fermé tous les après-midi et le dimanche.

Permanence téléphonique, sur le portable, pour les urgences, du samedi 12h00 au lundi 08h00.

### Ouverture au public:

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00. Fermé tous les après-midi et le dimanche.

Pour tout animal blessé, merci de contacter directement les vétérinaires.

Cette nouvelle année 2020 sera marquée par un renouvellement municipal et intercommunal partout en France, temps fort démocratique s'il en est. Aussi aujourd'hui je me contenterai, si vous le permettez, de faire uniquement le bilan de l'année écoulée.

Pour certains l'évènement marquant de l'année 2019 sera l'incendie de Notre Dame de Paris, pour d'autres, les inondations meurtrières dans l'Aude, la mise en œuvre du brexit en Grande Bretagne, la disparition de Jacques Chirac et encore et toujours les actes terroristes.

# Comme les années précédentes, des travaux ont été effectués dans notre commune:

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé

Des travaux de réfection ont été effectués sur la voirie communale

La deuxième tranche de rénovation de l'éclairage public a été effectuée,

Des distributeurs de sacs pour déchets canins ont été mis en place par le Conseil Municipal des Enfants,

Les chantiers d'insertion de la Communauté de Communes ont construit le mur le long du stade.

L'école a été dotée d'un équipement informatique École Numérique Innovante Rurale.

Les cloches de l'église ainsi que l'horloge ont été réparées,

Un nouveau tracteur-tondeuse a été acheté

Et les travaux de mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des sanitaires de la salle polyvalente avec la création d'une rampe d'accès et la mise en place de WC publics extérieurs sont en cours.

La plupart de ces travaux ont été encore une fois réalisables grâce à l'aide financière du Département, de la Région et de l'État et grâce aussi à une gestion budgétaire communale des plus justes.

Regardons vers l'avenir avec confiance et optimisme.

# \*\*\*

# **SOMMAIRE**

P. 2 > Renseignements utiles

P. 3 > L'éditorial

P. 4 > Le conseil municipal

P. 5 > Le conseil municipal des enfants

P. 6 > Les séances du conseil municipal État civil Village numérique

P. 7 > Les finances

**P. 8-10 >** Réalisations 2019

P. 11 > Histoire

P. 12-19 > La vie du village

P. 20-21 > Évènement marquants

P. 22 > Infos pratiques

P. 23 > Civisme

P. 24 > À votre service

### Serge CAZENAVE Maire de PEXIORA

### SECRÉTARIAT MAIRIE

Tél. **04 68 94 91 51**Fax **04 68 94 91 75**Mail: mairie.pexiora@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

lundi de 8h30 à 12h00, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h

Pour toutes vos démarches administratives vous pouvez consulter le site vosdroits.service-public.fr



La commune est adhérente à la Communauté de Communes de la Piège Lauragais - Malepère / 62 rue Bon repos - 11150 BRAM / Tél: 04 68 76 60 03 Mail: communication@piege-lauragais.fr / Site: www.cc-piege-lauragais.fr

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Patrick ABAT - Annelise BESSENS - Jean Marie BRIANE - Serge CAZENAVE - Christophe DAUTRY - Claude GAUVAIN - Joseph IZARD - François LE GOUGUEC - Pierrette PELLETIER - Muriel ROBIDOU - Françoise RODE -Corinne SALLIER - Yolande TEULIERE

Maire: Serge CAZENAVE Maire Adjointe: Pierrette PELLETIER Maire Adjoint: Joseph IZARD Maire Adjoint: Patrick ABAT

Commission	Président	Membres
FINANCES	Patrick ABAT	Jean Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Joseph IZARD, Corinne SALLIER
TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME, ENVIRONNEMENT	Joseph IZARD	Annelise BESSENS, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Françoise RODE
ÉDUCATION, CULTURE, FÊTES, SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE	Pierrette PELLETIER	Patrick ABAT, Annelise BESSENS, Jean Marie BRIANE, Claude GAUVAIN, Joseph IZARD, Françoise RODE, Muriel ROBIDOU, Yolande TEULIERE
COMMUNICATION, BULLETIN MUNICIPAL	Patrick ABAT	Annelise BESSENS, Jean Marie BRIANE, Claude GAUVAIN, Pierrette PELLETIER, Françoise RODE, Muriel ROBIDOU, Corinne SALLIER
RESSOURCES HUMAINES	Serge CAZENAVE	Patrick ABAT, Christophe DAUTRY, Corinne SALLIER, Yolande TEULIERE
APPELS D'OFFRES	Titulaires	Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Françoise RODE
	Suppléants	Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Yolande TEULIERE

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SYADEN	Joseph IZARD	Christophe DAUTRY
SIAH DU BASSIN DU FRESQUEL	Joseph IZARD	François LE GOUGUEC
SSOEMN	Christophe DAUTRY	Corinne SALLIER
SEML PFIL	Pierrette PELLETIER	Muriel ROBIDOU
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE	Serge CAZENAVE	Le Représentant de M. le Maire
CAUE	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
ОРАН	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
FOYER DU COLLÈGE DE BRAM	Yolande TEULIERE	Christophe DAUTRY
CORRESPONDANT DÉFENSE	Pierrette PELLETIER	
CANAL DES 2 MERS	Jean Marie BRIANE	Patrick ABAT
STATION D'ÉPURATION		Christophe DAUTRY
CORRESPONDANT TEMPÊTE ERDF	Joseph IZARD	Claude GAUVAIN

### Personnel communal

Secrétaire de Mairie: Sabine DELBOURG Secrétaire: Carine CÉRÉA Agents Techniques: Thierry DELBOURG, Paul FRAÏSSE, Pierre BARDELLI

Agents Spécialisés des Écoles Maternelles: Valérie COZZI, Corinne RASO, Rachel CARIOT

Agent de Service: Coralie LAVISSE

Agence postale communale: Aude CHASTENET

## La réflexion et l'action du CME se sont focalisées sur trois centres d'intérêt: le civisme, la solidarité et l'écologie.

Premier axe: LE CIVISME

• Un témoignage fort: la reconnaissance du département. Le jury de la Commission départementale des Prix DU CIVISME, DE L'EDUCATION CITOYENNE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN pour la jeunesse - Année 2018 / 2019 - a attribué le prix du civisme aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants de notre village pour les «actions remarquables» qu'ils ont réalisées sous la responsabilité des Conseillères Municipales. Depuis la création du CME en 2014, les enfants encadrés par les élus n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'impliquer dans la vie de la commune, en menant maintes actions axées sur la citoyenneté. Cette année, l'objectif était la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Ce sont, entre autres, les deux actions (exposition de la Grande guerre à la Médiathèque et la veillée du 10 novembre au Monument aux morts) qui ont retenu l'attention du jury. Ces initiatives civiques ont mis en lumière l'attachement des jeunes au devoir de mémoire et à sa transmission. La remise du Prix donna lieu à deux cérémonies.

La première, au caractère collectif, puisque le diplôme fut délivré au groupe du CME le 16 mars à l'Hôtel du Conseil du Département de l'Aude à Carcassonne, suite à l'assemblée générale de la section de l'Aude de I'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite). Précisons que Pexiora a fait partie des 4 Mairies récompensées.

Maylis LE VERGE, Margaux GAY, Barbara HIBLOT, Naomi MIRABELLS, Chloé VENON, Poerani KAPUSCINSKI, Maëly NAVARRO, Lana RANSON, Dina ADEL, Léna MORENO-BOUAMAMA, Gustin DELBOURG, Mattéo ANDUZE, Flavio GARCIA, Timéo MARCEROU, Mario PEJOUAN-REY, Lucas FERRET-GOSSE furent les heureux récipiendaires.

La remise du diplôme individuel s'est déroulée, dans un second temps, salle polyvalente, lors de la Commémoration du 8 mai.

# PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N°31 > 2019

# UNE FORMATION POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPONSABLE



### Le civisme à travers Le Devoir de Mémoire

Présence aux deux dates de Commémoration 8 mai et 11 novembre: dépôt de roses au Monument aux Morts et lecture des messages du Ministre des Anciens combattants, service lors de l'apéritif de fin de cérémonie, à la salle polyvalente

• Enfin l'apprentissage du futur citoyen-adulte par le biais des élections à l'école (17 octobre pour le CME VI) qui respectent à la lettre, sous la présidence du Maire, celles des adultes: profession de foi, vote avec carte d'électeur, isoloir, dépôt du bulletin dans l'urne, émargement sur le listing, et, pour les élus, l'installation du Conseil à la Mairie. Puis l'initiation à l'écoute, à la prise de parole et aux débats au cours des diverses réunions, Conseil Municipal des aînés.

# Composition du CME VI, suite aux élections:

4 titulaires et une suppléante de CM1, Célia FERRET-GOSSE, Liséa ESCAFFRE, Arthur PRAT, Anna BETUKER, Maxine JORDY ainsi que 6 CM2 déjà en place depuis l'an dernier, Gustin DELBOURG, Maylis LE VERGE, Margaux GAY, Barbara HIBLOT, Naomi MIRABELLS, Anaëlle VIDAL-CHAMPETIER.

Ces élus sont guidés dans leur démarche par des Conseillères Municipales: Annelise BESSENS, Muriel ROBIDOU, Françoise RODE, Corinne SALLIER, Pierrette PELLETIER.

### Le second axe: LA SOLIDARITÉ

Deux exemples qui montrent que l'altruisme n'est pas pour eux un vain mot.

- Distribution des colis aux séniors. Nos jeunes ont sillonné l'espace communal pour distribuer, épaulés par des Conseillers Municipaux, les colis de Noël. La traditionnelle carte de vœux fut accompagnée du premier journal, tous deux élaborés par les écoliers. Un moyen de mettre en exergue une valeur essentielle dont notre cité peut se prévaloir: la culture intergénérationnelle. Une expérience que les petits élus ont souhaité qu'elle fût réitérée tant les échanges furent fructueux et chaleureux.
- Téléthon 7 décembre. Les jeunes du CME interviennent également en soutien aux adultes des diverses et nombreuses associations locales en gérant le Stand crêpes. La vente de ces crêpes-maison, élaborées par les mamans des conseillers et par Mme Schaeffer, qu'ils agrémentèrent sur

place de sucre, confiture, Nutella, a rapporté la coquette somme de 144,50 €. Comme il se doit, ils ont été invités à la remontée des fonds en présence du coordinateur départemental.

# Troisième objectif: L'ÉCOLOGIE à travers l'environnement, la connaissance et le respect de la nature. Pour preuve: plusieurs temps forts

- Le 16 mars, École fleurie. Déplacement en voitures individuelles dans une pépinière pour les choix et achats des végétaux, puis plantation dans des bergères à l'école
- Le 25 mai «Après-midi Sensibilisation aux Plantes Amies/Ennemies»
- Le 7 juillet visite sous un soleil de plomb de la ferme pédagogique La Matarelle. Deux ateliers choisis par avance leur permirent d'observer la vie animale dans son milieu, la découverte et le fonctionnement d'une ruche avec dégustation de miel puis les céréales, «de la terre à la table»
- Règnes végétal et animal au menu de la sortie-reprise des activités du CME V, le samedi 14 septembre: une escapade ariégeoise en deux tempsdeux sites, le Parc aux Bambous situé dans le hameau de Broques, La Ferme aux Bisons, sise à quelques kilomètres, sur la commune de Lapenne.
- Deux réalisations qui sont nées des préoccupations de divers CME: d'une part la création du mini-stade dont l'inauguration a eu lieu le samedi 4 mai en présence de personnalités départementales et régionales, le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur Viola, Mesdames Bourrel et Giral, d'autre part l'implantation de distributeurs de sacs et de poubelles pour déjections canines à huit endroits stratégiques de notre commune déterminés par les jeunes élus.

Nous ne pouvons que nous féliciter de toutes ces réalisations. Sans nul doute que 2020 permettra la concrétisation de nouveaux projets.



### **NAISSANCES**

**REY** Anna, Fleur, Rose, Martine 19/12/2018 / Carcassonne

**BURNS ANANIA** Kalea

22/01/2019 / Carcassonne

**DAVID** Kelvyn, Jackson 09/02/2019 / Carcassonne

**FEVRE** Mathys

20/07/2019 / Carcassonne

**NOGUES** Cyméo, Jean, Alain 20/10/2019 / Carcassonne

**PRUNEL** Aaron

29/10/2019 / Carcassonne

### **GUAGNO DA COSTA NOGUEIRA**

Lorenzo, Sylvain, Joseph, Victor 10/11/2019 / Saint-Jean-De-Verges

### **MARIAGES**

**GODINHO** Fernando, Gabriel & **CHAVES FERREIRA** Marie 25/05/2019

**CANTOS ROMAN** José, Antonio & **LE BOUHELLEC** Paule, Anne 03/08/2019

### **MOREIRA NOGUEIRA COSTA**

Damien & **ATTIAS** Laura, Gisèle 10/08/2019

**BOURREL** Florian, René, Louis, Paul & **CAMPAGNARO** Marion 07/09/2019

**DOLZ** Quentin, Yves & **COZZI** Carole, Ornella 14/09/2019

TURRI Pascal & LEBON Marie-Lisette

## **DÉCÈS**

28/12/2019

**PERUZZARO** Giovanni 13/01/2019 / Castelnaudary

**CAZENAVE** Amédée, Marius 16/01/2019 / Castelnaudary

**DUPORTAL** Isabelle, Marie-Noëlle 01/03/2019 / Castelnaudary

**FUSELIER** Colette, Marcelle, Esther Veuve AGUSTI

23/05/2019 / Villefranche de Lauragais

**PASSEBOSC** Violette, Juliette, Pierrette Épouse BERET

10/07/2019 / Carcassonne

**DOUMENC** Francine, Jeanne Épouse ROLLAND

23/09/2019 / Castelnaudary

**CAHUZAC** Marie-Thérèse, Antoinette

21/03/2019 / Bram

**PALARIC** Guy, Marie 07/08/2019 / Castelnaudary

### Séance du 31 janvier 2019

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019

Subvention versée à l'Association des Activités Parascolaires – exercice 2019

Mise à jour du tableau des effectifs. Protection des données. Convention avec le centre gestion.

Réaménagement des sanitaires du foyer, évolution du programme.

Création d'un Comité de pilotage (COPIL)

### Séance du 21 février 2019

Approbation de l'élaboration du PLU Droit de Préemption Urbain Permis de démolir

### Séance du 21 mars 2019

Dissolution de l'AFR Vote du Compte de Gestion Vote du Compte Administratif Affectation du résultat

### Séance du 11 avril 2019

Vote du Budget Principal 2019 de la commune

Vote des taux d'impositions 2019

### Séance du 16 mai 2019

Rénovation des moulins - approbation du projet et du plan de financement.

Rénovation des moulins - proposition aide financière de l'association les Amis des moulins.

Réhabilitation éclairage public 2ème tranche, choix de l'entreprise.

Écoles Numériques Innovantes Rurales, approbation du projet, convention avec l'éducation nationale.

Modification du tableau des effectifs.

### Séance du 27 juin 2019

SÉANCES CONSEIL MUNICIPAL

Choix des entreprises pour les sanitaires du foyer

Choix des entreprises pour les travaux de voirie communale

Convention avec le Syaden pour la fibre optique

Suppression de la régie de recettes des droits de place

### Séance du 17 octobre 2019

Autorisation de recrutement d'agents non titulaires de remplacement

Mise à jour tableau des effectifs

Convention avec Capurba pour mission d'assistance dans l'instruction du droit des sols

Demande de subvention pour 3éme tranche éclairage public

Convention de transmission des données de l'état Civil à l'INSEE

Convention de mise à disposition de la piscine de Castelnaudary

Approbation de l'adhésion de la CCPLM au Syndicat Mixte Réseau11 Présentation du Rapport du Prix et de la Qualité des Services eau potable et assainissement

Autorisation de signer le procès-verbal de transfert des biens, subventions et emprunts eau et assainissement

Autorisation de signer une convention de partenariat pour mise à disposition d'un environnement numérique de travail

# Séance du 28 novembre 2019

Travaux en régie.

Convention rétrocession lotissement «le Pountet»

Extension du réseau public d'électricité au lotissement «le Pountet»

### **PEXIORA VILLAGE NUMÉRIQUE**

Pour avoir des informations sur Pexiora, les services suivants sont à votre disposition:

Le site officiel de la Mairie: www.pexiora.fr

La lettre d'information municipale: à laquelle vous pouvez vous abonner en renseignant votre adresse e-mail au bas des pages du site de la Mairie.

Les alertes SMS et mail: site www.mesalertes.fr: où vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations par SMS ou mail. (Plus d'information sur le site www.pexiora.fr)

Pexinfos: le blog alimenté par Daniel Dutrech: pexinfos.blogspot.com

Et bien sûr tous ces services sont gratuits.

### Diffusion du compte administratif

# La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) nous dit ceci:

«Sont communicables tous les documents qui se rapportent à la préparation, à l'adoption et la modification du budget de l'administration, dès lors qu'ils ont été adoptés par l'assemblée délibérante.

Rappel: les documents ne sont communicables qu'après avoir perdu leur caractère préparatoire.

Ainsi, les documents participant à l'élaboration d'un budget ne deviennent communicables qu'après leur adoption; les factures en attente de règlement ne deviennent communicables qu'après la décision de mandatement.

Toutefois, le compte administratif d'un exercice clos est communicable qu'il ait fait ou non l'objet d'une approbation (car il se borne à retracer des opérations ayant eu lieu et constitue à ce titre un document achevé et non préparatoire à une décision). »

L'exercice 2019 poursuit la politique de désendettement du village par des investissement majoritairement autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).

Ainsi, la municipalité s'est attachée à maintenir la stabilité de la fiscalité et la qualité des services à la population tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

### **Fonctionnement**

Dépenses 2019			
Charges à caractère général	183 319,83		
Fournitures scolaires	5 177,89		
Décorations de Noël	4 586,97		
Conseil Municipal des Enfants	1 201,85		
Colis personnes + 75 ans	1 891,50		
Autres	170 461,62		
Charges de personnel et frais assimilés	338 411,62		
Atténuation de produits	50 177,00		
Autres charges de gestion courante	120 230,40		
Subventions aux associations	52 984,00		
Autres	67 246,40		
Charges financières	14 063,30		
Charges exceptionnelles	-		
Opérations d'ordre	13 786,67		
TOTAL	719 988,82		
Recettes 2019			
Atténuation de charges	15 126,51		
Produits des services	36 933,23		
Impôts et taxes	525 448,92		
Dotations, subventions et participations	301 970,13		
Autres produits de gestion courante	9 782,37		
Produits financier	3,63		
Produits exceptionnels	4 680,08		
Opérations d'ordre	16 692,46		
TOTAL	910 637,33		

### Investissement

Dépenses 2019		
Achats et Travaux	255 230,24	
Remboursement de capital emprunt	51 007,75	
Opérations d'ordre	16 692,46	
TOTAL	322 930,45	
Recettes 2019		
Dotations, fonds divers et réserves	239 728,41	
Subventions d'investissement	26 198,89	
Régularisations		
Opérations d'ordre	13 786,67	
TOTAL	279 713,97	

### exceptionelles 0,00% Charges financières Opérations d'ordre 1,95% 1,91% Charges Autres charges de à caractère gestion courante général 16,70% 25,46% Atténuation de produits 6,97% Répartition des dépenses de fonctionnement Charges de personnel et frais assimilés 47,00%

Charges

### **Achats et travaux**

Opération	Montant	Subventions
Signalétique	2 265,90	
Achat matériel roulant	24 000,00	
Réhab. Voirie et réseaux divers		
Achat matériel	31 309,46	5 006,75
Eglise	1 678,08	
Ecoles	9 385,98	
Bâtiments communaux	1 399,57	
Extensions - Renforcement - FACE	2 097,02	
Voirie	83 542,65	
Stade		
Illuminations de noël	1 303,32	
Eclairage public	28 068,08	
Foyer mise en accessibilité	43 113,27	2 948,00
Plan Local d'Urbanisme	5 826,73	500,00
Cimetière		
Fibre optique	19 318,50	
Ministade		17 744,14
Patrimoine - Mur du stade/ pigeonnier	1 921,68	
Total	255 230,24	26 198,89

# **LE SITE WEB MUNICIPAL**

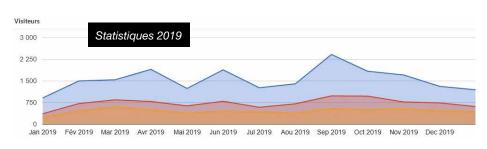
Le site www.pexiora.fr a été pensé pour répondre aux attentes des internautes. Cette interface vivante propose une large palette de services en ligne, des contenus multimédias enrichis et mis à jour en temps réel. Il est en ligne depuis deux ans maintenant.

Les statistiques suivantes présentent la fréquentation du site avec les précisions suivantes:

Pages vues	Visites	Visiteurs uniques
Pages vues	Visites	Visiteurs uniques
20 117	9 535	5 900

### **Visites**

Il s'agit du nombre de visites effectuées sur le site durant la période déterminée et quel que soit le nombre de pages consultées. Une visite et considérée sur une période de 30 minutes: si un utilisateur passe sur le site à 10h et revient à 12h, deux visites seront comptabilisées (mais un seul visiteur unique).



### Visiteurs uniques

Les visiteurs uniques correspondent au nombre de personnes qui ont accédé au site durant la période déterminée et quel que soit le nombre de pages consultées. Une personne qui accède au site de différents lieux, via différents terminaux, sera comptabilisée plusieurs fois.



# LE MUR DE SOUTÈNEMENT DU STADE

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine ont des implications culturelles, économiques et sociales fortes.

L'action de la municipalité répond à trois enjeux majeurs :

- Faciliter la transmission culturelle. En préservant notre patrimoine, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité;
- Favoriser l'attractivité du territoire. Chaque chantier de restauration crée des emplois directs et indirects. Valoriser le patrimoine, c'est aussi revitaliser le territoire et renforcer son attractivité via les impacts touristiques et culturels.
- Préserver les savoir-faire et favoriser l'insertion sociale. La sauvegarde du patrimoine assure la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles du bâti ancien (taille de pierre, torchis, lauze, etc.). Par ce biais-là, nous soutenons également des projets qui donnent lieu à des chantiers d'insertion, le patrimoine étant un excellent support de réinsertion sociale et professionnelle.

Dans ce contexte, une demande de construction d'un mur de soutènement du talus du stade a été déposée auprès des chantiers d'insertion de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

Dans le cadre de ces chantiers d'insertion, la commune doit assurer l'accueil des salariés de l'équipe et l'approvisionnement du chantier.

# RÉNOVATION DES RUES

Dans le cadre des objectifs d'amélioration du cadre de vie et des espaces publics du centre bourg, et en adéquation avec les objectifs du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), un programme de rénovation des revêtements des rues a été mis à l'étude.

Cette année ce sont la rue des Tilleuls et l'impasse Bourguignon qui ont été rénovées.



Les déjections canines posent de véritables problèmes de propreté urbaine et d'environnement: dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...

- D'hygiène: prolifération des microbes
- De sécurité: risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- De finance: charge financière importante pour assurer le nettoiement des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun d'entre nous)
- De relationnel: entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.

# Législation sur les déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédia-



tement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

# Comment lutter contre les déjections canines

Les villes et leurs habitants veulent un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs remplis de déjections canines.

Vu ce contexte, les chiens et leurs déjections font profil bas et les solutions mises en place ne peuvent que réussir. Les campagnes de sensibilisation les plus réussies sont généralement fondée sur l'éducation du chien et la responsabilisation de son maître.

Habituer le propriétaire du chien afin que l'automatisme s'installe, que la ballade de son chien ne soit plus une mauvaise version des cailloux du Petit Poucet mais au contraire la démonstration que l'on peut avoir un chien et le promener en ville sans salir l'espace de tous.

Les villes qui ont réussi cette intégration n'ont plus peur des chiens et de leurs déjections sur les trottoirs, dans les quartiers ou les rues: leurs maîtres sont responsables, désireux de préserver l'hygiène urbaine ainsi que les promenades et l'environnement.

D'ailleurs c'est souvent par la jeunesse que le message passe le mieux et c'est pourquoi le Conseil Municipal des Enfants de Pexiora a pris en charge ce dossier. C'est effectivement une de leur principale préoccupation que d'avoir un village beau, propre et accueillant tout en intégrant leurs chiens et autres animaux de compagnie.

# Les sachets de ramasse de déjections canines sont la solution

Ainsi, le CME décidé de la mise en place de distributeurs de sac aux différents endroits du village décrits dans le plan ci-dessous. Ces distributeurs seront pourvus de corbeilles destinées à la collecte des sacs.



# **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

La commune de PEXIORA, suite au diagnostic éclairage public réalisé par le SYADEN, souhaite programmer la rénovation de son parc éclairage public, en raison de la vétusté des équipements et de la forte consommation en énergie.

La commune a donc sollicité le SYADEN pour établir une programmation de ces travaux sur plusieurs tranches et définir les besoins nécessaires en éclairement pour assurer la bonne circulation des usagers tout en garantissant la maîtrise des consommations.

La rénovation globale du parc éclairage public au centre du village se déroulera en 3 tranches. La 1ère tranche effectuée en 2018 a concerné le cœur de village, la 2ème tranche en 2019, la partie nord du Village et la 3ème tranche en 2020, concernera le quartier autour des Rues de la Gare et des Remparts.

En fonction du besoin d'éclairage définit (en quantité de lumière et en uniformité), l'objectif est de consommer le moins possible d'énergie.

# ÉCOLE NUMÉRIQUE Les programmes de 2015 comportent des changements notoires quant aux compétences liées au numérique à l'école primaire.

En effet, ils expriment la volonté d'inclure ces compétences dans les différents domaines et enseignements, d'une part et introduisent, d'autre part, de nouvelles compétences notamment concernant la programmation et l'apprentissage du code. Ils nomment distinctement certains outils numériques tels que le TBI (Tableau Blanc Interactif), la tablette ou l'ENT (Environnement Numérique de Travail) académique. Pour répondre à ces ambitions, nous avons choisi d'équiper les classes d'ordinateurs et l'école d'une classe mobile. L'équipe enseignante a déjà pu expérimenter la valeur ajoutée que peut représenter un équipement tel qu'un TBI (installé en 2010) et elle est convaincue que ces nouveaux équipements vont permettre de dynamiser et de faire évoluer les pratiques pédagogiques; ils apporteront une efficacité plus grande en termes d'apprentissage pour les élèves et permettront une meilleure individualisation de l'accompagnement. En effet, l'accès direct à l'outil numérique pour l'élève est un facteur de motivation non négligeable qui, en outre, permet une réelle différenciation par l'accès, par exemple, à des sites «multiniveaux» tels que «calculatice». L'équipe enseignante a été, par ailleurs, récemment formée à la mise en place de l'ENT académique et prend la mesure de l'outil de différenciation qu'il peut représenter (envoi de documents d'aide pédagogique ciblés dans le fond documentaire de l'élève, personnalisation des devoirs...).

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation, les collectivités territoriales concernées ont pu répondre à la phase 2 de l'appel à projets émis par l'état, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'Éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales. (ENIR: Écoles Numériques Innovantes et Ruralité)



Après concertation avec les enseignants de l'école élémentaire, un projet éducatif innovant a été élaboré: «Pour une classe mobile à PEXIORA».

Ce projet a été retenu pour le dispositif ENIR et a reçu donc le soutien financier de l'État.

# L'équipement numérique de notre école est donc le suivant:

- Un PC portable pour chaque enseignant,
- Chariot connecté (classe mobile) pour le stockage et le rechargement netbooks
- 15 netbooks pour les élèves

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Les plans locaux d'urbanisme ont succédé, depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux « Plans d'Occupation des Sols » (POS) décentralisés en 1983. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU doit, sur son périmètre, respecter les principes généraux énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1 du code de l'urbanisme et déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture.

Il expose un diagnostic, établi selon les mêmes critères que pour les SCOT, et comporte un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations générales d'aménagement et de programmation, un règlement ainsi que des annexes (servitudes d'utilité publique, etc...).

Le PLU de Pexiora a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 21 février 2019

Il est disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.pexiora.fr/ plan-local-durbanisme/

# SANITAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite à l'établissement des dossiers Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la commune de PEXIORA a constaté que les sanitaires du foyer ne sont pas aux normes d'accessibilité handicapés, pas de sanitaires aménagés.

De même l'entrée principale de la salle est aujourd'hui difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduites, et aucune place de parking n'est prévue à cet effet.

La commune de PEXIORA a donc décidé d'aménager les sanitaires et les accès du foyer pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduites, et pour répondre aux exigences réglementaires en vigueur.

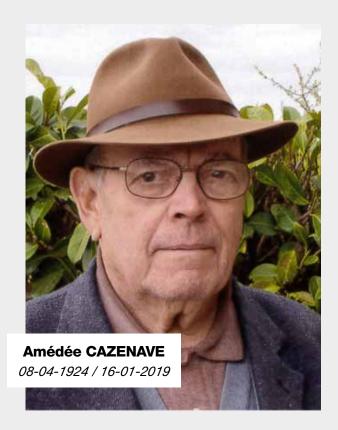
### Objectifs poursuivis

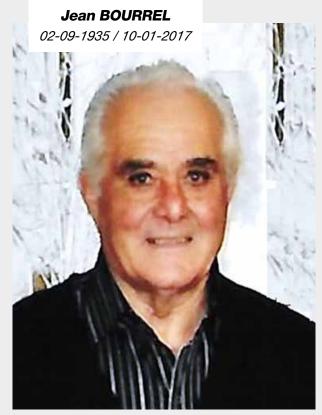
Le projet a donc pour but de créer des sanitaires accessibles handicapés tout en respectant les exigences sanitaires départementales.

Il sera également créé une place de stationnement pour personnes à mobilités réduite à proximité, un cheminement extérieur jusqu'à l'entrée principale de la salle et des toilettes publiques automatiques accessibles à l'extérieur de la salle.

Les travaux ont débuté et la livraison est prévu pour mars / avril 2020.







Élu Maire pour la première fois le 28 Mars 1971, réélu en 1977 et en 1983, Amédée CAZENAVE a géré les affaires municipales pendant 18 années consécutives. Au cours des trois mandats, il n'a pas manqué de travail avec les équipes qui l'ont accompagné. Une remise en état, une création et une amélioration des réseaux : électrification, eau potable (pénurie récurrente avec remise en fonction de la source de Besplas), eaux pluviales et assainissement, travaux de voirie municipale en continuité avec les inondations répétées des entrées du bourg, traitement des ordures ménagères etc.

Nous retiendrons également le projet de déménagement de l'école maternelle qui fonctionnait dans les locaux actuels de la mairie pour laisser place à des bureaux, à la salle du Conseil, à une bibliothèque, dès avril 1971. En 1972, ce fut le lancement du projet du lotissement Porte d'Autan. En 1974, fut créé un local Club des Jeunes, disparu dans un incendie et remplacé par l'actuel Espace Associatif. En 1978, il fut procédé à l'agrandissement du cimetière. En 1980, la municipalité dut faire face à un gros problème eu égard au fonctionnement des deux mini-stations d'épuration, remplacées aujourd'hui par celle qui est située route de Lasbordes. En 1982, vit le jour le projet de construction d'un foyer socio-culturel et sportif, celui que nous connaissons aujourd'hui. Il est à noter que ces différentes réalisations ont eu une durée conséquente. Par exemple, le déménagement de l'école prévu en 1971 n'a été effectif qu'en 1979. Heureusement, l'agrandissement du cimetière, la création de la station d'épuration et la construction du foyer ont avancé un peu plus vite.

# HONNEUR À NOS DEUX DERNIERS MAIRES DÉFUNTS

Jean BOURREL, élu le 18 mars 1989, n'a effectué en tant que maire qu'un seul mandat. Il a poursuivi l'œuvre de son prédécesseur, continuant à améliorer l'aménagement du bourg et le confort de ses administrés. Un mandat est souvent trop court pour mener à bien les projets envisagés! Six ans seulement, sans compter que formalités administratives, achat de terrain, plan de financement avec demande de subventions qui tardent parfois à se concrétiser, lancement des travaux, appel d'offres, intervention de l'entreprise retenue, et réalisation des travaux ralentissent sérieusement l'aboutissement des projets. Nous devons bien nous mettre en tête ce fait. Jean BOURREL a toutefois mis à son actif la rénovation du moulin acquis sous le mandat d'Amédée CAZENAVE, l'agrandissement du groupe scolaire, deux salles supplémentaires avec réaménagement de la cantine, puis il a lancé le projet de la traversée du village qui a débuté par l'entrée Est, côté Bram, un grand chantier qui sera poursuivi pendant les deux mandats de de Danièle RIVALS, pour l'entrée Ouest, côté Castelnaudary, et achevé lors du premier mandat de Serge CAZENAVE pour le cœur du village.

Serge VERDIER

# **COMITÉ DES FÊTES**

Durant la saison 2019, 4 lotos ont été réalisés et, à la suite du premier, un don de 1 400 euros a été fait aux sinistrés de l'Aude.

Les 2 fêtes se sont déroulées dans la bonne humeur et la convivialité avec un record de personnes pour celle d'été. Également un vide grenier et une bourse d'échange « pièces automobiles » se sont tenus dans notre village.

### Le nouveau Bureau:

Président: Tartera Philippe / Vice-Président: Reidt Jérôme Trésorière: Cariot Rachel / Trésorière adjointe: Gueffier

Sylvie / Secrétaire: Cantos Paule







# MJC DE PEXIORA Une association toujours dynamique

De septembre 2018 à juin 2019, les différents ateliers de la MJC ont accueilli 64 membres.

### Les activités permanentes:

- Danse moderne: 14 enfants de la maternelle au CM2
- Danse Bollywood: 13 adhérents, de la maternelle aux adultes
- Le Hip Hop: 5 enfantsLa Fit Dance: 5 adultes
- Le Renforcement Musculaire: 6 adultes
- Le Tennis de Table: 21 adhérents





De nombreuses manifestations ont émaillé l'année:

- Organisation de 3 Lotos
- Nombreux tournois pour le Tennis de Table
- Participation des ados de l'atelier Bollywood à une manifestation dans l'Ariège
- Présentation d'un petit spectacle suivi d'un flash mob dans le cadre du Téléthon
- Réveillon avec feu d'artifice pour le 31 décembre
- Carnaval avec défilé dans les rues du village et goûter offert par la mairie
- Participation des enfants et ados de tous les ateliers danse (Bollywood, Danse Moderne et Hip Hop) au 50ème anniversaire de la MJC du Razès, début Juin 2019.
- Clôture de la saison avec le gala de danse (présenté une deuxième fois, quelques jours plus tard, aux enfants de l'ALAE) et voyage offert aux participants du gala à l'aquarium du Cap d'Aqde.

La saison a repris en septembre 2019 avec l'arrivée d'une nouvelle et très prometteuse professeure de Modern'Jazz, Jocya Ripiego.

L'atelier Bollywood et le Tennis de Table continuent.



La Fit Danse et le Renforcement Musculaire ne font plus qu'un seul cours appelé «Global Gym» (celui-ci affiche, d'ailleurs, complet). Les cours de gym sont toujours dispensés par Zuzana Slahorova Serres

Le Hip Hop a dû être arrêté faute de participants.

### Bureau:

Présidente active: Maryse Palacios,

Secrétaire: Annie Abat,

Trésorière: Dominique Deloustal,

Membres actifs: Audrey Braulio, Fabienne Bourrel, Francine Chazotte, Stéphane Gosse, Frédéric Génis, Guillaume Deloustal et Vincent Candillier. Président d'honneur: Serge Cazenave, maire de Pexiora.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et souhaitons aux Pexioranais une très bonne année 2020.

# PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N°31 > 2019

# LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS D'UNE MAIN TENDUE AUX AUTRES

# 2019, encore une année bien remplie

Le 10ème salon «Tissus et lin en pays d'Aude» des 22, 23 et 24 février a connu une belle affluence avec près de 1 900 visiteurs venus faire leur choix parmi les merveilles des 30 créateurs présents.

Le concours organisé à cette occasion (sur le thème de l'anniversaire) a inspiré 21 participants. Les 6 gagnants, sélectionnés par le bureau de notre association et les créateurs, ont reçu des bons d'achats de 50 € à 100 € leur permettant d'acheter sur place les fournitures nécessaires à leurs ouvrages futurs.

A l'occasion du 10ème anniversaire de ce salon, les visiteurs ont pu voter, eux aussi, pour élire le plus bel ouvrage, qui s'est vu décerner une somme de 50 €. Sur la scène, les adhérentes de l'association «Tchatche et petits points» ont mis en scène leurs réalisations, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Pour ce qui est du « week-end des créateurs », nous avons modifié la formule



initiée il y a 23 ans et avons opté pour une «expo-vente de Noël» qui a eu lieu le 17 novembre. Les aquarellistes de «Détente et loisirs» ainsi que l'association «Tchatche et petits points» se sont joints à cette manifestation pour proposer à la vente leurs réalisations.

Grâce aux fonds recueillis lors du salon et de l'expo-vente de Noël des créateurs (entrées et tombola) nous avons choisi de venir en aide à la ville de Conques sur Orbiel dont l'école maternelle est à reconstruire suite aux inondations d'octobre 2018. C'est ainsi qu'un chèque de 10 000 € a été remis à la municipalité qui, n'en doutons pas, en fait très bon usage, en concertation étroite avec le corps enseignant.

Le TELETHON n'est pas oublié pour autant avec un don de 500 €.

Nous participons également à l'achat de fournitures pour la décoration de notre village.

### Composition du bureau:

Présidente: Geneviève CAUHOPE Trésorière: Claudie BRIANE Secrétaire: Annie IZARD

Secrétaire adjointe: Esther CLAUSEL

À noter que de nouveaux membres sont venus apporter leur aide, tant pour l'installation de la salle que pour le bon déroulement des manifestations.

Aux manettes du blog: Geneviève CAUHOPE

Blog: lapassionauboutdesdoigts.fr

Rendez-vous est fixé d'ores et déjà les 21, 22 et 23 février 2020 pour la 11ème édition du salon.

# L'ASSOCIATION SPORTIVE PEXIORANAISE

### À ce jour le club A S P compte 79 licenciés qui se composent:

- De 17 licences dirigeants et dirigeantes.
- 35 licences seniors
- 8 licences U19-U18
- 6 licences U15-U14

Cette année, nous avons accueilli de nouvelles recrues afin de pouvoir renforcer les deux équipes. L'équipe 1 joue en départementale 1 et l'équipe 2 joue en départementale 2

Nous avons également mis en place un partenariat sponsoring qui a eu un franc succès, nous remercions tous les partenaires d'avoir participé. Nous avons tenu à leur exprimer préciser notre congratulation le samedi 30 septembre au cours d'un apéritif dinatoire.

# Sponsoring? Mieux: partenariat...!

Nous remercions également la Mairie pour l'augmentation de la subvention.

Vous trouverez à l'entrée du stade un panneau publicitaire avec le nom de tous les partenaires.

Ces aides nous permettent de pouvoir investir dans du matériel pour les entraînements et également de nouvelles tenues

N'hésitez pas à venir supporter l'A S PEXIORA.





# **PAS QUE DE LA** «TCHATCHE» DES « PETITS POINTS » ÉGALEMENT!

L'Association «TCHATCHE ET PETITS POINTS» regroupe une trentaine d'adhérentes qui se réunissent les mardis à partir de 9 h 30 jusqu'à 17 h (ou l'après-midi seulement) autour de projets de travaux manuels, principalement la broderie, le patchwork, la couture, le cartonnage, etc. Des goûters sont aussi ces jourslà des moments de partage de recettes et de bonne humeur!







La «tchatche» est de rigueur bien entendu, mais il faut bien échanger et discuter pour mener à bien les ouvrages que toutes ces petites mains confectionnent avec amour! Si vous avez envie d'échanger, d'apprendre, et de partager dans la convivialité, venez nous rejoindre...

Notre adresse mail: tchatche.et.petits.points@orange.fr

# **ATELIER DÉTENTE ET LOISIRS**

### Une palette d'activités

Du yoga à la gymn', de l'aquarelle à l'acrylique, notre association continue à bien fonctionner en nous permettant de nous poser, en prenant soin de notre corps et en exprimant sa créativité dans une ambiance amicale très agréable. Il fait bon se retrouver tous les lundis de 17h30 à 18h50 pour le Yoga avec Armelle Rigaud, les lundis de 19h à 20h et jeudis de 10h30 à 11h30 avec Christine Sicre pour la gymnastique, les vendredis de 14h à 16h pour l'aquarelle et de 16h à 18h pour l'acrylique ou pour les 2 avec Pierrette Amade.





Des cours de danses latines orchestrés par Patrick Verrier suivis d' «auberge espagnole» ont eu lieu en octobre 2018 et mars 2019.

Par ailleurs nos peintres ont exposé avec succès à Fendeille. Le 17 mai nous avons partagé un bon repas avec une excellente paella commandée à l'Oustal et de très bonnes pâtisseries de David notre boulanger. Membres et conjoints ont passé une belle soirée que nous renouvellerons sans faute en 2020.

On peut s'inscrire à tout moment pour une modeste contribution, le premier cours d'essai est toujours offert.

Dans l'attente de partager avec vous une ou plusieurs de ces activités voici la composition du bureau:

Présidente: Françoise LAVIT Vice-Présidente: Maguy GAY Trésorière: Paule CANDILLIER Trésorière adjointe: Claudie BRIANE Secrétaire: Christelle ROBIN

Secrétaire adjointe: Marie Pierre IZARD

# PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N°31 > 2019

# **LES JOYEUX PEXIORANAIS**

L'année se termine, le bureau des Joyeux, continue ses activités pour rassembler et distraire les seniors. Le nombre d'adhérents se maintient aux environs de 200. Les nouveaux retraités seront toujours les bienvenus pour partager nos bons moments.

### Les animations du club:

- Jeudi après-midi: belote à l'espace associatif
- Le dernier jeudi du mois: mini loto avec goûter
- 3 grands lotos dominicaux
- 3 repas gastronomiques- dansant et une grillade avant les vacances d'été
- 1 voyage annuel (cette année visite du Canal du Midi et des écluses de Fonseranes)
- Journée d'information ou dégustation (Pons de Brassac)
- Participation au téléthon

### Un répertoire fort éclectique

Tous nos remerciements à la Municipalité et son dévoué personnel, pour leur aide et leur disponibilité.





# **MATAI NO TE MAU FENUA**

### Un bain d'exotisme tahitien

L'association MATAI NO TE MAU FENUA est une association polynésienne qui a pour but de promouvoir et partager la culture polynésienne avec ses danses, ses musiques, sa cuisine, son artisanat et bien d'autres....

La Polynésie s'invite les mercredis de 18h15 à 20h30 et les vendredis de 18h15 à 19h45 à la salle de l'espace pour vous déhancher aux rythmes et chants polynésiennes.

Notre association remercie la municipalité et plus particulièrement Mme Pelletier pour l'écoute et à la mise à disposition de la salle de l'espace pour effectuer nos cours et la salle polyvalente pour notre gala de fin d'année qui se déroulera le 6 Juin 2020. Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

### Notre Bureau:

La présidente : Teihotu Adélaide La secrétaire : Herbaut Audrey

La secrétaire adjointe: Herbaut Christine

La trésorière : Walter Andréa

# **LES JOYEUX CANTAÏRES**

### Un répertoire fort éclectique

En 2019 notre chorale masculine a participé ou organisé 21 concerts! Nos choristes chantent en tous lieux et toutes occasions avec chaque fois un répertoire adapté. Les Joyeux Cantaïres ont participé à des rassemblements de chorales au Mas Stes Puelles, à Avignonet et à Villepinte. A Pexiora ils étaient aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, ils ont participé à la messe de St Blaise et de Noël, à la Nuit des Églises, à l'ouverture de la fête locale et au marché de Noël de l'école. Ils ont donné des concerts de solidarité à Castelnaudary pour «Noël solidarité», pour Rétina France à Castelnaudary et Pexiora et pour le Téléthon à Castelnaudary. Enfin des concerts très variés à Montolieu (pour la Retirada) à Mireval Lauragais et St Martin Lalande (Concerts de Noël) à Routier (un concert complet de deux heures) à Chalabre (Chapelle du Calvaire) et Bram (pour l'anniversaire de mariage de Guy Maury). En novembre, bien sûr, le grand concert spectacle de Ste Cécile avec des compilations de chansons originales. Tout cela dans une ambiance des plus conviviales qui fait toujours de nouveaux adeptes avec cette année une nouvelle recrue de Castelnaudary Francis Merino. Nous n'oublierons pas le décès de notre ami Guy Palaric.



# L'ÉCOLE DU VILLAGE Une authentique école de la vie

Elle compte 135 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire.

### Mme Estève assure les fonctions de directrice.

### Les classes sont les suivantes:

Classe 1: 15 TPS avec Mme Rey Caroline et Mme Cariot Rachel (Atsem)

Classe 2: 6 PS et 16 GS avec Mr Dresen Philippe et Mme Cozzi Valérie (Atsem)

Classe 3: 5 PS et 16 MS avec Mme Roussel Laurence et Mme Raso Corinne (Atsem)

Classe 4: 12 CP et 6 CE1 avec Mr Julia Vivien

Classe 5: 7 CE1 et 14 CE2 avec Mr Rouger Sylvain

Classe 6: 7 CE2 et 11 CM1 avec Mme Estève Sabrine et Mme Mongeard Sophie

(décharge de Mme Estève le mardi)

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Classe 7: 5 CM1 et 19 CM2 avec Mme Guirao Pascale



### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8h30-12h / 13h30-16h

À noter qu'après 16h, l'ALAE, une structure, mise en place par la Communauté des Communes, propose de nombreuses activités...



### **IMPORTANT**

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2017 et 2018 sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie dès le mois de janvier.







### Vie de l'école, au fil du temps...

- Chaque semaine, une séance chorale est proposée par un intervenant musical aux élèves du CP jusqu'au CM2.
- Environ 1 fois par mois, les élèves de l'école peuvent se rendre à la Médiathèque où des lectures leur sont offertes et des livres prêtés pour la classe.

### **Octobre**

- journée sportive avec différents ateliers au citystade et au stade (hockey, thèque, course en relais, parcours, jeux de raquettes) pour tous les élèves élémentaires et dans la cour de l'école (parcours, courses, jeux de balles) pour les maternelles
- présentation des règles de vie de la cour par les GS, CP et CE1 devant tous les autres élèves de l'école
- rencontre sportive «scolarugby» à Castelnaudary pour les élèves de CP. CE1, CE2, CM1 et CM2
- semaine du goût dans les classes de maternelle
- élection des élèves au Conseil Municipal des Enfants
- élections des parents d'élèves

### Novembre

- · participation sur la base du volontariat aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de la guerre 19141918 avec apprentissage de la Marseillaise (du CP au CM2), lecture du discours officiel par des élèves de CM2.
- participation à un atelier pédagogique sur le tri des déchets animé par un intervenant de la COVALDEM pour les élèves de l'élémentaire.

### Décembre

- le mardi 10: marché de noël dans la cour de l'école avec vente de sapins (uniquement sur commande), d'objets et de friandises au profit de la coopérative scolaire
- le samedi 7: participation sur la base du volontariat à la journée du Téléthon
- dans le cadre du projet «colis de Noël», réalisation de dessins ou de cartes qui seront joints aux colis distribués dans le village aux personnes âgées
- spectacles de Noël pour la maternelle et l'élémentaire, goûter de Noël.
- séances de natation à la piscine de Castelnaudary pour les classes 4 et 5, à raison d'une séance de 45 minutes par semaine et ce, jusqu'au mois de mars.



### **Janvier**

• dimanche 26: loto de l'école

### Mars

- samedi 28: présentation d'un spectacle autour du projet dans'école par les élèves de Mme Estève au théâtre des 3 ponts de Castelnaudary
- participation à la course longue de Bram, la «Via Romana» avec les élèves de GS et de l'élémentaire

• carnaval de l'école avec défilé dans les rues du village

• 1/2 journées banalisées dédiées aux ateliers sur le thème de la «Protection de l'enfance»

- mardi 16: spectacle de fin d'année avec présentation du projet musical
- vendredi 19: Kermesse de l'école

### **UTILE:** permanence direction

La directrice de l'école de Pexiora est déchargée de classe chaque mardi; cependant, toute demande de rendez-vous doit être prise au préalable, en téléphonant notamment au 0468948155.

# **ASSOCIATION POUR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

### Place aux produits bio et locaux!

L'A.A.P. de l'école de Pexiora est gérée par des parents volontaires et est subventionnée en partie par la Mairie.

L'A.A.P. sert aujourd'hui entre 80 et 90 repas par jour soit 10 000 à 12 000 repas par an.

L'A.A.P. emploie 2 agents pour la confection des repas et 1 agent de service pour l'entretien.

La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.



### Agents de la cantine:

Cuisinière: Aurélie Garrigues

Préparatrice des entrées et des desserts : Elodie Mons Entretien : Marilyn Mons (remplaçante de Monique Jude).

### Confection des repas:

La quasi-totalité des repas servis sont des plats «faits maison».

Les légumes et les fruits sont lavés, épluchés et travaillés par nos agents.

Ces plats sont confectionnés avec 20% de produits BIO et plus de 60% de produits LOCAUX.

L'AAP continue dans ses convictions de «Faire manger aux enfants des produits BIO et de chez Nous».

### Pour info:

1 semaine type = 4 menus dont 1 menu végétarien, 1 menu avec poisson et les 2 autres menus avec viande.

L'A.A.P. travaille toujours pour chercher des producteurs, éleveurs et maraîchers **locaux** et **Bio** afin d'introduire ces produits à moindres coûts dans les assiettes de nos enfants.

L'A.A.P. a organisé son LOTO le dimanche 06 octobre 2019.

### Bureau:

Président: Stéphane Gosse Trésorière: Stéphanie Moreno Secrétaire: Audrey Braulio

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un appel aux bonnes volontés entendu



L'association des parents d'élèves organise tout au long de l'année différentes manifestations et actions (bourses, vente de chocolats, vente de sapins, tombola, kermesse ...) destinées à financer en totalité ou en partie des sorties pédagogiques voire du matériel sportif et autres pour les enfants de l'école.

Nous vous rappelons qu'un bureau est en place mais que nous sommes tous membres et que chacun peut aider au bien-être de l'association en venant nous aider lors des diverses manifestations.

Nous avons un site Facebook «l'association des parents d'élèves de Pexiora» et une adresse mail: apedepexiora@outlook.fr

Nous avons eu plaisir à voir l'implication de plusieurs nouveaux parents cette année.

Comme chaque année, une vente de tickets de tombola sera organisée et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux enfants lors de leur passage.

Le tirage se fait au moment du carnaval de l'école!

# Le bureau reste inchangé:

Présidente:
Peggy ESSID
MSADDAK
Trésorière:
Estelle RANSON
Secrétaire:
Aude CHASTENET



# L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS **OU LE DEVOIR ABSOLU DE MÉMOIRE**

Auprès des Anciens combattants de toutes les guerres, une très nombreuse assistance participe aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement plusieurs générations, montrant par leur présence que le sacrifice de nos aînés ne tombe pas dans l'oubli.

### La cérémonie du 8 mai

10h30 rassemblement de la population à la mairie pour la présentation des drapeaux, défilé vers le monument aux morts où les enfants de l'école de plus en plus nombreux, encadrés par leurs enseignants, ont chanté le couplet de la Marseillaise qui leur est réservé (couplet axé sur la paix) avec la participation de la chorale des Joyeux Cantaïres. Après le discours du Président des Anciens Combattants à la salle des fêtes, la chorale interpréta quelques chants de circonstance. La cérémonie se termina par le traditionnel apéritif offert par la mairie.

### La cérémonie du 11 novembre

Comme pour le 8 mai, le rassemblement de la population eut lieu devant la mairie pour la présentation aux drapeaux. Le défilé rejoignit une affluence de personnes qui se trouvaient déjà au monument aux morts. Les écoliers toujours aussi nombreux après le dépôt de gerbe et la lecture du mot du Président par leur est réservé puis les Joyeux Cantaïres joignirent leurs voix. Dans la salle des Fêtes le Président des Anciens Combattants dans son discours rappela que les combats et les sacrifices ont été consentis par toute une génération de soldats de métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des pays alliés et que nous ne pouvions pas oublier le courage et l'abnégation de tous ces ainés tombés au champ d'honneur, qui se sont battus pour un idéal de paix et pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre libres. Au monument aux morts nous avons décoré de la Croix du Combattant notre camarade Guy Gaxieu. Honneur au récipiendaire. L'Amicale des Anciens Combattants et moi-même, nous remercions la nombreuse assistance présente aux cérémonies commémoratives. La cérémonie se termina par l'apéritif, offert par la mairie. Cette année encore les sympathisants se sont associés aux adhérents de l'amicale pour participer dans une excellente convivialité au fameux banquet du 11 novembre organisé par les Anciens Combattants.

les enfants du CME, ont entonné le couplet de la Marseillaise qui





### **ASSOCIATION DE CHASSE** Y'ACCA parler de chasse

A l'heure où l'article est écrit, notre nouvelle saison 2019/2020 bat son plein.

Un bureau inchangé, une stabilité au niveau des adhérents, une diminution des dépenses en matière de repeuplement, tous les indicateurs sont au vert pour débuter notre campagne.

Toujours en partenariat avec notre municipalité et nos propriétaires exploitants, nous avons procédé, comme d'habitude, aux piégeages et aux tirs de régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

En ce qui concerne le gibier, cailles, perdrix et lapins ont quasiment désertés notre territoire, le lièvre, en revanche, est omniprésent; les comptages effectués en début d'année nous ont confortés dans nos prévisions.

Nous tenons à remercier, cette année, nos agriculteurs qui en coopérant en matière de conservation des couverts végétaux, ont permis de maintenir la qualité des milieux indispensables pour notre petit gibier.

Des lâchers de faisans, une grillade en début de saison, 3 lotos et un repas de fin d'année constitueront nos activités.

En conclusion, il faut que nous poursuivions nos efforts en matière de régulation, de gestion du territoire et de cohésion de groupe afin de pérenniser la chasse sur notre commune.

### La composition du bureau s'établit ainsi:

Président: LOPEZ Jean-Marie Vice-Président: BERGADA Gérard Secrétaire: DANOUN Mohamed

Trésorier: ALVES Cyril

Membres: PELOUSE Jacques - LAVIT Daniel - BERET

Bernard - CLAUSEL Jack - PANON Lucien

Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année.

# **ESCAPADES HONGROISES**

### Des écolo-humanistes

Notre association recycle toujours de nombreux objets à savoir: crayons, feutres, stylos et tout objet d'écriture, les brosses à dent et les tubes de dentifrices, les barquettes et emballages de biscuits. Les enfants de l'école de Pexiora sont très sensibles à cette opération et y participent. En 2019 a eu lieu notre loto qui a remporté un vif succès et nous avons participé aux expositions de la Passion au bout des doigts avec nos broderies hongroises. En préparation un livre de recettes Franco-Hongroises et la possible venue à l'été 2020 d'un groupe de Hongrois.



# **LES AMIS DES MOULINS DE PEXIORA**

### Un peu d'histoire

### Les moulins Bénazet-Gaillard: un patrimoine à préserver et à valoriser

Le 5 Mars 1982: Mademoiselle Marie-Rose Gaillard lègue à la commune, pour le franc symbolique, les deux moulins à vent fariniers jouxtant son habitation ainsi que la parcelle qui les porte.

Le 1er Décembre 1983: La municipalité de Jean Bourrel lance la remise en état du moulin le plus récent qui contient une partie de son mécanisme intérieur en bon état: rouets et lanternes en bois faits par Pierre Lafontaine à Castelnaudary le 18 Avril 1869.

La toiture est à remplacer ainsi que quelques grosses poutres de la charpente, les meules effondrées dans la cave sont à remettre en place.

L'entreprise Chevrin-Géli d'Airoux présente un devis de 48 463, 76 Francs pour la toiture uniquement et de 64 103, 70 Francs pour la remise en état de la charpente intérieure et la remontée des meules. Les travaux s'effectuent dans la foulée.

Total 132 500 Francs, soit 20 400 € environ.

Le 29 Avril 1996: La municipalité de Danièle Rivals entreprend la rénovation du moulin vieux et abandonné depuis deux siècles au moins. L'entreprise Chevrin-Géli présente un devis de 92 332, 86 Francs Hors Taxes pour toiture, maçonnerie et charpente comprises. La clôture du terrain s'élève à 14 300 Francs. Cette opération coûte au total:

126 579,98 Francs T.T.C., soit 19 480 € environ

Le 1er Septembre 2011 : La municipalité de Serge Cazenave fait construire un mur de renforcement pour préserver la base du moulin vieux et la clôture avec la propriété de Jean Joulia.

Le montant des travaux réalisés par l'entreprise de Jérôme Loubiès tient compte de l'édification d'un mur (6 518, 20€) et de la pose d'une clôture (2 750,80€). Total 9 269,00 €

### Un vent certain d'optimisme

Notre association a fait preuve, depuis sa création récente - 2016 - de dynamisme et de détermination. À la suite de la remise en état de nos deux moulins à vent communaux par les municipalités de Jean BOURREL, Danièle RIVALS et Serge CAZENAVE, elle a pris le relais pour continuer leur œuvre. Son projet est de redonner ses ailes à celui des deux moulins qui a conservé une bonne partie de son mécanisme originel intérieur. Dans ce but l'association cherche à récolter des fonds pour venir grossir son modeste budget alimenté par une cotisation annuelle de 10€ pour devenir adhérent, l'organisation d'un loto, d'un repas champêtre, et les visites de particuliers, de scolaires et groupes divers. Nous avons accueilli, cette année, une forte délégation d'Anciens de l'Université de Toulouse, un car complet de visiteurs venus du Tarn et Garonne. Nous participons activement aux Journées du Patrimoine et des Moulins, suivies d'une exposition à la médiathèque et d'une visite de notre modeste musée dans le moulin vieux.

Notre projet a un coût; nous avons retenu un devis qui s'élève à la somme de 24 000 € environ. Nous avons déposé des dossiers auprès des services de l'État, auprès du budget participatif 2020 de l'Aude et une demande d'aide auprès du Crédit Agricole.



Les 7, 8,9 octobre, une équipe de seize bénévoles s'est mobilisée, cette année encore, pour une noble cause, l'objectif étant d'aider des personnes en situation de handicap intellectuel. La vente de 192 brioches dont le montant s'élevant à 1209 € a été versé à l'AFDAIM-ADAPEI11 participera à l'amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées: apport financier à l'action sociale de l'association et développement de ses établissements, extension de l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives des personnes accueillies ainsi qu'organisation de loisirs et vacances, financement du poste de soutien aux familles et aux droits des usagers. Bravo à nos compatriotes qui ont sillonné notre commune et un grand remerciement aux



généreux donateurs. « Ensemble pour une société solidaire et inclusive», un slogan qui a trouvé écho dans le cœur d'un bon nombre de Pexioranais qui ont pleinement conscience des réalités et qui font preuve de constance dans la générosité pour encourager financièrement et moralement les aidants aux personnes marquées par l'adversité.

# **TÉLÉTHON 2019** Pexiora toujours mobilisé!

Cette fois encore, l'équipe du Comité, les différentes Associations et les Commerçants du village se sont mobilisés les 7 et 8 décembre autour du slogan choisi cette année par l'A.F.M. «Soyez fous, soyez perchés!» Leur investissement a contribué à l'objectif que s'est fixé l'A.S.F.



Photos © D.DUTRECH



La salle des fêtes a connu l'affluence des grands jours, surtout lors du repas qui a réuni 127 convives autour d'un porc de 85 kilos offert, cuisiné à l'étouffée, et servi par les membres de l'association Mataï no Te Maou accompagné d'un gratin dauphinois concocté par Jean-Luc Binet. L'après-midi fut consacré aux traditionnels ateliers destinés aux jeunes, tels, entre autres, chamboule-tout, pêche aux canards, puissance 4... Les séniors, quant à eux, s'adonnèrent à des parties acharnées de belote. Le stand des crêpes tenu par le C.M.E., la loterie, la pesée du jambon et la vente des produits de la boutique Téléthon furent très prisés. Le spectacle présenté par la M.J.C. ravit parents

et grands-parents. Précisons que deux

activités nouvelles - la vente de bouquets de Noël et le tour de chauffe en voiture ancienne - s'ajoutèrent aux anciennes.

Le lendemain, le loto draina un nombre de joueurs qui aurait pu connaître une meilleure réussite, s'il n'avait pas ce jourlà rencontré une forte concurrence dans les localités voisines.

Au total, lors de la remontée des fonds, c'est une recette appréciable de 4 795,41 € qui a été versée à l'A.F.M., montant symbolisant l'investissement du tissu associatif ainsi que l'engagement de notre population pour qu'un jour chaque malade ait «cette chance» de bénéficier d'un traitement.

# **UNE NUIT DES ÉGLISES DANS LA CONTINUITÉ**

La neuvième édition de la nuit des églises a eu lieu partout dans notre pays, du 28 juin au 7 juillet 2019. Durant cette période, chacun est invité à franchir le seuil d'une église afin d'ouvrir les yeux, sous une nouvelle lumière, sur les richesses de son patrimoine de proximité. A Pexiora, cela fait plusieurs années que l'église Saint-Raymond et Saint-Blaise participe à cette opération nationale. Cette Fois-ci, ce fut le dimanche 30 juin, à partir de 20h30. Bien sûr, si la visite de l'église est incontournable, faire l'ascension du clocher, découvrir l'exposition de vêtements et objets liturgiques constituent des atouts non négligeables. Par ailleurs Pierrette Pelletier fit partager à l'auditoire le fruit des recherches de l'historien local Serge Verdier en retraçant l'histoire de la chapelle des Pénitents qui se trouvait en haut de l'actuelle rue des Pénitents. Enfin, le concert des Joyeux Cantaïres sous la direction du maître de chœur Daniel Dutrech ajouta une note musicale empreinte de fraîcheur et de ferveur. Notre chorale masculine au répertoire fort varié interpréta chants sacrés, œuvres de Beethoven, César Franck, voire negro spirituals. Félicitations à l'équipe des paroissiennes toujours aussi dévouées qui avaient procédé à un nettoyage fort minutieux et avaient paré de ravissantes fleurs chœur et chapelles.





**BULLETIN MUNICIPAL** N°31 > 2019

# **LES REPAS DES QUARTIERS**

### Un anneau de verdure pour les commensaux de la route de Lasbordes



Le repas dit «de quartier» pour les domiciliés de la route de Lasbordes et de ses écarts s'était paré d'un décor bucolique, puisque les propriétaires de la Coumaie, Daniel et Françoise Lavit, avaient offert à la quarantaine de convives qui avait répondu favorablement à l'invitation des toujours jeunes organisateurs, Guy Panont et Pierre Deumier, un havre de calme et de fraîcheur en cette fin de juin, le vendredi 28 du mois pour être précis. L'art des compositions florales parfaitement possédé par l'Hôtesse comme en atteste le cliché égayait le tableau dont Pierrette, le professeur d'Aquarelles au sein de l'Association Détente et Loisirs, a apprécié le nuancier ou la palette de

couleurs. Des parents et amis s'étaient associés, comme à l'habitude, à cette fête estivale. Entrées et desserts ont permis à certains de révéler ou de rappeler leurs talents culinaires. Quant au plat de résistance, un civet de sanglier aux délicats arômes méditerranéens, il fut concocté par Guy et Pierre, avec du gibier, butin fruit de la patience et de l'adresse de Daniel, le maître des lieux, une de nos fines gâchettes. Que cette saine et bienfaisante tradition pour le corps et le moral perdure! C'est le souhait que tout un chacun exprima au cours des derniers échanges.

### Repas de quartiers des moulins



Pendant la période estivale, chaque année, se rassemblent pour la journée de l'amitié ceux qui habitent près des moulins. L'apéritif accompagné de délicieuses préparations, suivi d'un repas convivial composé de différents menus, paella, cassoulet, coucous ou le fameux méchoui de Jeannot. La photo rassemble cinquante à soixante personnes de tous âges. Ce sera une journée bien remplie. Après les jeux de la belote on se dit «a l'an que ben ». (Article: Jean JOULIA)

### Repas de quartiers du tenda



En ce mois de septembre a eu lieu un repas entre amis dans la rue de l'abattoir. Ce fut une très grande soirée organisée en groupe avec un repas confectionné par tous: salade composée, gratins dauphinois, joue de bœuf en daube et le traditionnel dessert composé par notre boulanger.

Un moment des plus convivial ou ambiance festive a été à l'honneur. Rendez-vous l'année prochaine à tous. (Article: Hélène SICRE)

# **DÉCORATIONS DE NOËL**

Comme à l'accoutumée, notre village a pu se parer de décorations grâce au financement des commerçants, artisans et entrepreneurs de notre commune. Une équipe forte de nombreux bénévoles n'a pas ménagé ses efforts en après-midi et soirées pour confectionner une multitude de nœuds et de paquets-cadeaux

pour enjoliver les points stratégiques de notre village. Une attention particulière a été portée à l'aire de jeux et à l'école pour la plus grande satisfaction des enfants et des parents. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué ainsi à égayer notre cité en cette période festive.



# **JOURNÉES DU PATRIMOINE**

### Notre commune a ouvert les portes de son patrimoine

Dans le cadre des journées du Patrimoine (21-22 septembre) à Pexiora, les passionnés d'Histoire ont pu bénéficier de visites commentées à l'éalise et aux moulins. Des fascicules très détaillés étaient mis à disposition pour renseignements complémentaires. Il est bon de souligner que dans un site comme dans l'autre des com-

**Excellents** 

**MESTRE** 

chapelles)

**VALETTE** 

machines

fariniers)

(cf. outils et

des moulins

restaurateurs:

• Anne-Marie

(cf. grilles des

Jean-Pierre

patriotes ont le souci de maintenir en excellent état l'héritage à transmettre aux générations futures: qu'il s'agisse de toutes les grilles de chapelles délicatement repeintes en noir et or, ou des pièces rénovées et rassemblées dans le mini-musée consacré à la minoterie. Remerciements et félicitations à tous ceux qui contribuent à assurer le

devoir de mémoire pour la plus grande satisfaction des visiteurs.





### LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante. Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

### Pour plus d'information rendez vous sur majdc.fr

### **SOLIDARITÉ**

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le «115» et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

### **LE PLAN CANICULE**

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

### **RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**

### Pourquoi est-ce dangereux?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable: c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie: bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une

### Quelles sont les causes du danger?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus
- Une mauvaise aération du logement
- Les fumées mal évacuées

### Comment éviter les intoxications?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération
- Aérez votre logement même

en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

• Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

### N'utilisez pas pour vous chauffer:

- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

### Que faire si vous soupçonnez une intoxication?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone:

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible
- Évacuez les locaux et bâtiments
- Appelez les secours
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

### **LES ZONES DE REVITALISATION RURALE**

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante: www.agriculture.gouv.fr

### **PORTAGE DE REPAS A DOMICILE:**

Dans le cadre du maintien à domicile, la Communauté de Communes propose un service de portage de repas. Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

### Qui peut en bénéficier?

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

### À quel prix?

Le prix du repas est de 7,50€. Il sera directement facturé au bénéficiaire par la société de service qui fournit les repas.

### Comment en bénéficier?

Pour bénéficier du portage de repas, vous devez contacter les services de la Communauté de Communes: s'adresser aux responsables du secteur:

### C.I.A.S Piège et Lauragais 42, Rue du Barry 11150 **VILLASAVARY**

Tél: 04 68 24 72 35

Ils vous expliqueront les modalités de commande et mettront en place avec vous ce dispositif. Les repas devront être commandés au minimum 48h à l'avance.

### **ÉLECTIONS 2020**

Pièce d'identité OBLIGATOIRE: Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations: Pour les élections, les électeurs peuvent remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement auprès de la gendarmerie mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne: www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\_14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

# RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

### PROPRETÉ DU VILLAGE

# Un effort permanent doit être fourni par chacun d'entre nous pour assurer la propreté de Pexiora.

Or, force est de constater que la prise de conscience de cette nécessité est loin d'être satisfaisante. En effet nous ne respectons pas les consignes pas plus dans les salles communales qu'à l'extérieur; nous sortons poubelles et caissettes dans les rues bien avant la date de ramassage; nous déposons les ordures en tous lieux; nous jetons gravats et déchets verts dans les containers, sur les espaces publics, dans les fossés, nous tolérons les déjections animales n'importe où ... Autant d'actes qui dégradent notre cadre de vie. Le comportement incivique de quelques- uns ne rend pas facile la tâche du personnel municipal, secondé depuis cette année par les employés de l'APAJH, équipe qui œuvre pour l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous nous devons d'apporter tout notre soin. Nous lançons à la population un vibrant appel pour qu'elle procède à un réel tri sélectif en utilisant les contenants appropriés et montre par là son souci de préserver un environnement dans lequel il fait bon vivre ensemble. Sentons-nous tous concernés et responsables dans une démarche éco-citoyenne.

### **DÉBROUSSAILLAGE**

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code forestier rend obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour d'une construction.

### STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

### **CHIENS ERRANTS**

La divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental Article 99-6 (Amende 450 € maxi)

### **ANIMAUX DANGEREUX**

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année. À compter du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation:

de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation

• des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

### **BRUITS ET TAPAGES**

Ils doivent cesser après 22h. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

# **LE GUIDE DU TRI À PEXIORA**

### **DÉCHETS VERTS**

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.

# Une benne destinée uniquement aux déchets verts sera déposée sur les sites suivants:

- Le lundi: Espace vert rue des oliviers
- Le mardi : Résidence des Moulins / Chemin des Truffels (abords Colonne à verre)
- Le mercredi: Rue Raymond Bénazet / Chemin du levant (abords Colonne à verre)
- Le jeudi: parking Rue de la Gare

Les consignes suivantes sont à respecter afin que les déchets verts (herbes, brindilles, feuilles) soient collectés.

Pour la taille des arbres et/ou vos haies, les branches d'arbres et branchages n'excéderont pas 5 cm de diamètre et seront présentés en fagots et coupés à moins 1 m de longueur de 5 kg maximum.

Renseignements au Secrétariat de Mairie au 04 68 94 91 51 ou sur le site www.pexiora. fr: Environnement, traitement des déchets, déchets verts, encombrants

### **UN DOUTE, UNE QUESTION...**

- Un problème de collecte, une demande ou un changement de vos poubelles:
- Informations au SMICTOM 04.68.94.18.63

### **POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS...**

- **Déchetterie de BRAM** 04.68.76.60.72
- Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 50
- Déchetterie de CASTELNAUDARY 04.68.23.57.95
- Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 50



### **RAPPEI**

# LE DEPOT SAUVAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC EST INTERDIT

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au 04 68 94 91 51 pour organiser l'enlèvement. (Plus d'informations sur pexiora.fr)

Les déchets verts et encombrants en gros volumes doivent être amenés:

- À l'espace écologique de CASTELNAUDARY, Chemin du Président, Rue J. Jacquard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf dimanches et jours fériés. Tel: 04.68.23.57.95 ou 06.23.46.14.15
- À l'espace écologique de BRAM, Route de Montréal de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél: 04.68.76.60.72.

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au 04 68 94 91 51 pour organiser l'enlèvement. (plus d'informations sur pexiora.fr)

# Les déchets verts et encombrants en gros volumes doivent être amenés:

- À l'espace écologique de CASTELNAUDARY, Chemin du Président, Rue J. Jacquard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf dimanches dimanche et jours fériés. Tél.: 04.68.23.57.95 ou 06.23.46.14.15
- À l'espace écologique de BRAM, Route de Montréal de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél: 04.68.76.60.72.

# À VOTRE SERVICE À PEXIORA



### **PRESSE - CORRESPONDANT**

LA DÉPÊCHE DU MIDI et L'INDÉPENDANT **Daniel DUTRECH** 

### **PRODUITS PÉTROLIERS**

SARL ANDRIEU ET FILS

(produits pétroliers) Tél. 04 68 94 90 24

### **TRANSPORTEURS**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION TRANSPORTS SERRES

Georges & Olivier Tél. 04 68 94 29 96 **BESOMBES Alain** Tél. 04 68 94 91 57 TAPAREL FRÈRES Tél. 06 86 76 96 06

### **PLOMBIER**

GUEFFIER Thierry (sanitaire/zinguerie/ chauffagiste/climatisation)

Tél. 04 68 94 84 06

### **CHAUFFAGISTE**

**GUEFFIER Thomas** Tél. 07 67 91 22 62 ou 09 82 32 34 97

### **BOULANGERIE / PÂTISSERIE**

M. MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

Restauration traditionnelle, épicerie fine M. GINE Thomas Tél. 04 68 23 81 70

### **COIFFEUR MIXTE**

**DELOUSTAL Edith - ATTEN'TIF** 

Tél. 04 68 94 99 58

### CHRISTELLE **COIFFEUSE À DOMICILE**

Tél. 04 68 23 90 89 ou 06 24 61 62 10

### **CHRISTEL'M ONGLES PROTHÉSISTE ONGULAIRE**

Uniquement sur rendez-vous

Tél. 06 28 45 62 01

### **ÉNERGÉTICIENNE DÉVELOPPEMENT DE L'ÊTRE**

**DEFOSSEZ LAROCHE Sarah** 

Tél. 06 30 80 34 66

### **ENTREPRISE DE PROPRETÉ**

Nettoyage d'immeuble et de copropriété Gestion des containers

ATOUT CLEAN - PEREZ Vincent

Tél 07 82 52 52 74

### MAGNÉTISEUR

MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

### **AUBERGE POUR ANIMAUX**

SANS Jean-François Tél. 06 18 48 67 95

### **ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES**

Tél. 04 68 94 92 26 **IZARD Yves** 

### TRAVAUX DE TERRASSEMENT **ASSAINISSEMENT**

Jérôme LOUBIES TP

Tél: 04 68 60 09 06 ou 06 70 46 90 67

### **CRÉATION / ENTRETIEN / ESPACES**

**VERTS** Taille, élagage

GAY Dominique (Cap Vert) «Cadenne» Tél.: 04 68 60 12 70 ou 06 20 14 60 30

### **BASILE GREEN SERVICE**

27 rue des Caves Tél. 06 50 01 86 36

### **PAPOUL RÉPARATION**

**OURLIAC Cédric** Tél. 06 49 89 43 52

FM GARAGE Restauration/carrosserie/ nettoyage/entretien

MARTIN Frantz Tél. 06 16 58 40 33

### **INFIRMIERS À DOMICILE**

SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82 **GIE INFIRMIER** Tél. 04 68 94 85 70 PEXIORA - FANJEAUX - VILLEPINTE

### **ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ET EN ACTIVITÉ**

Tél. 06 20 66 43 40 **BETUKER Anita** Tél. 04 68 94 93 61 **DUFOIX Fanny** Tél. 04 68 94 93 61 **DUFOIX Patrice** 

**ESSID MSADDAK Peggy** 

Tél. 06 51 18 44 56 Tél. 04 68 60 16 80 **IMART Laurie** ou 06 07 63 97 42

LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30 ou 06 50 88 18 06

**PALACIOS Maryse** Tél. 04 68 94 97 33 **PANONT Jeanine** Tél. 04 68 94 82 26 ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92

ou 06 82 69 77 06 Tél. 04 68 23 96 67 SICSIC Sandra

ou 06 95 07 33 35



### CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE. **COACHING D'ENTREPRISES**

Un coup de pouce pour vos enfants, vousmême ou votre entreprise.

Soutien scolaire: Analyse des besoins des élèves, méthode d'apprentissage, cours particuliers.

Stages: Préparation au brevet des collèges, épreuves anticipées du BAC, révisions. Aide aux entreprises: Analyse des besoins, proposition de solutions et formations adaptées.

ARTAL Philippe 6, ch. du Moulin Pexiora Tél. 06 26 84 72 40

### **EQUICOACHING - SANS Jean-François**

Aux écuries de La Rivière

Tél.: 06 03 35 12 38 ou 06 18 48 67 95

### **GBO INFORMATIQUE**

Assistance/Dépannage/Formation BARBERO Geoffrey Tél. 07 67 20 28 38 Contact: gbo.informatique@gmail.com

### **KANAHAU TIKI**

Artisan Marquisien

Tél.: 06 28 75 47 09 Contact: arthur.burns@sfr.fr

### **OCCARENT**

Commerce de gros (interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil

LE QUELLEC Yan

Le Trébou Tél.: 04 68 23 97 30



